



# GEPSO

GRUPE NATIONAL des ÉTABLISSEMENTS  
PUBLICS SOCIAUX et MÉDICO-SOCIAUX

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 avril 2021

### **SEGUR DE LA SANTE : pourquoi 3 % des personnels de la Fonction publique hospitalière sont-ils toujours exclus des revalorisations ?**

**Alors que la France est entrée dans un 3<sup>ème</sup> confinement avec les écoles fermées, les établissements sociaux et médico-sociaux, handicap et protection de l'enfance, assurent entièrement la continuité de service. Celle-ci ne serait possible sans l'engagement des professionnels dont un certain nombre demeurent pourtant encore exclus des revalorisations du SEGUR de la Santé.**

C'est une des leçons tirées des précédents confinements : il est nécessaire de maintenir un niveau important d'accompagnement auprès des enfants, adultes et des familles. Nous saluons cette décision qui participe à la réduction des risques de dégradation des situations, pour certaines très fortement fragilisées par la crise.

Pour ce faire, les enfants et adultes accompagnés peuvent compter sur l'engagement sans faille des professionnels qui s'adaptent, prennent soin, mobilisent le maximum d'énergie au quotidien.

Ils méritent d'être pleinement remerciés et reconnus à la hauteur de leur investissement, d'autant plus important qu'ils ne peuvent s'appuyer sur des renforts de personnels.

Pourtant, ils sont encore trop nombreux à ne pas être concernés par les revalorisations du SEGUR de la santé. Rappelons en effet qu'à ce jour, ces revalorisations excluent les professionnels administratifs et éducatifs des établissements publics handicap autonomes (c'est-à-dire non rattachés à un établissement de santé public ou à un EHPAD public) ainsi que du champ de la protection de l'enfance. A cela s'ajoute une différence de revalorisation selon le statut contractuel/non contractuel venant se surajouter à la confusion créée par les traitements différenciés de revalorisation selon les types d'emplois et les types d'établissement.

Cette situation génère depuis plusieurs mois des difficultés majeures de recrutement dans ces établissements tant l'écart de salaire, à fonction et diplôme équivalents, est important.

Il est urgent de prévoir la revalorisation SEGUR pour l'ensemble des professionnels de ces établissements qui subissent une perte d'attractivité alors que les enfants, adultes et familles accompagnés ont plus que jamais besoin d'eux !